

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 60 (1931)

Heft: 5

Rubrik: Les principaux événements susceptibles d'intéresser l'enseignement qui ont eu lieu en Suisse dans le courant de l'année 1930

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les principaux événements susceptibles d'intéresser l'enseignement qui ont eu lieu en Suisse dans le courant de l'année 1930.

Histoire.

On a découvert à Saint-Jacques-sur-la-Birse, quatre défenses de mammoth de 1,8 mètre de longueur et quelques molaires de 30 centimètres de circonférence du même animal; à Marsens, un cercle en fil de bronze et un fragment de 20 centimètres de chaîne; à Orbe, une mosaïque de 12 mètres carrés représentant le labyrinthe de l'île de Crète; à Conthey, un cercueil en plomb. On en a déjà trouvé de semblables au même endroit. On serait en présence d'un cimetière burgonde.

Le monument commémoratif du combat du Grauholz a été déplacé de 400 mètres et occupe maintenant le sommet d'une colline.

Il est question d'ériger au Hirschengraben, c'est-à-dire à environ 150 mètres de l'emplacement actuel, la statue d'Adrien de Boubenberg, à Berne.

A Neuchâtel, les partisans du rétablissement des armoiries de l'ancien comté n'ont pas encore désarmé. Aux armes actuelles, datant de 1848, ils veulent substituer l'écusson jaune coupé d'une bande verticale rouge ornée de trois chevrons blancs.

Orographie.

Le village de Saint-Nicolas est, depuis l'année 1929, à la merci d'un éboulement de plusieurs milliers de mètres cubes de roches. L'Etat du Valais, la commune et la compagnie de Viège-Zermatt ont procédé à des travaux défensifs dont le coût ascenda à 85,000 francs, ce qui n'a pas empêché des chutes de blocs de se produire dans la nuit du 28 au 29 avril 1930.

Le village de Linththal s'attend à une catastrophe semblable à l'époque du dégel. La région menacée a été évacuée.

Hydrographie.

Comme tant d'autres choses, les hivers se suivent, mais ne se ressemblent pas. Au lieu du nombre de lacs suisses dont le rude hiver 1928-1929 avait solidifié la surface, son successeur n'a vu gelé que le seul lac de Pfäffikon. La couche de glace mesurait un décimètre d'épaisseur.

Voies de communication.

Le Grand Conseil fribourgeois a voté le remplacement du pont suspendu de Corbières par un pont rigide. Les travaux ont été adjugés pour 396,445 fr.

On parle de construire une route de Lucerne à Altdorf par la rive gauche du lac des Quatre-Cantons. Elle aurait 44 kilomètres de longueur.

Le pont de la Lorraine, à Berne, a été inauguré. Sa longueur est de 178 mètres, sa hauteur de 40 mètres et sa largeur, 11 mètres. Il comporte un trottoir de 3,5 mètres de large et un autre de 4,3 mètres.

A Zurich, on veut remplacer sur la Limmat un pont de 15 mètres de large; par un autre de 28 mètres. Le travail est devisé 1,700,000 francs.

On veut encore en construire un autre que l'on nommera pont du Grenier. Il portera une chaussée de 11 mètres de largeur et deux trottoirs de 3,5 mètres chacun.

Un pont sur le Rhin, entre Coblenz et Waldshut, dont la construction était déjà décidée en 1914, va passer à l'état d'exécution. Il sera situé à 120 mètres en aval du pont du chemin de fer et coûtera 741,000 francs. Il comportera une chaussée de 6,2 mètres de large et deux trottoirs de 1,5 mètre chacun.

En 1931 reprendra l'exploitation du chemin de fer Brienz-Rothorn, arrêtée depuis 1914.

Le Viège-Brigue, 8,5 kilomètres, a été inauguré le 5 juin 1930. Ainsi, on peut se rendre en train électrique de Zermatt à Saint-Moritz et, suivant à quelles heures pendant la saison des étrangers, sans changer de wagon.

Concession a été demandée pour un chemin de fer à crémaillère au Piz-Bernina, depuis la station de Morteratsch de la ligne San-Moritz-Tirano.

Démographie.

Le recensement décennal a eu lieu sur toute l'étendue de la Confédération le 1^{er} décembre 1930. Les nombres ne deviendront définitifs et officiels qu'après la revision qu'opéreront les bureaux fédéraux.

La fusion de Genève avec les communes de Plainpalais, Eaux-Vives et Petit-Saconnex est chose décidée.

Il est question que l'Allemagne cède à la Suisse l'enclave de Büsingen, dans le canton de Schaffhouse.

Plusieurs projets sont prêts pour opérer la réunion des deux demi-cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne.

Religion.

Mgr Robert Bürkler, évêque de Saint-Gall, est décédé. Il a été remplacé par M. le Dr Aloys Scheiwiler, qui a été consacré le 5 octobre.

On restaure la cathédrale de Saint-Gall, l'église du Sacré-Cœur, à Genève, que l'on dote d'une nouvelle cure et la chapelle de St-Théodule près du château de Pont-en-Ogoz.

On construit une église à Chêne et une à Muttens qui sera dédiée à saint Jean-Marie Vianney. Des chapelles s'élèveront à Pratteln et à Meiringen.

L'église de Gstaad a été consacrée le 20 juillet. Jusqu'alors, les catholiques de la région avaient à leur disposition une chapelle construite au XV^{me} siècle et qui était devenue trop petite.

L'église de Payerne a été inaugurée le 26 octobre et la chapelle de Paudex-Lutry a été bénite le 4 décembre.

Cottens s'est détaché d'Autigny et forme une nouvelle paroisse.

Instruction civique.

Dans le canton de Fribourg, les conseils paroissiaux ont été réélus le 26 janvier et les conseils communaux le 16 mars.

Le Grand Conseil a eu ses sessions ordinaires du 4 au 6 février, du 6 au 9 mai et du 11 au 14 novembre.

MM. Paul Morard, conseiller national, à Bulle, et Eugène Progin, à Léchelles, députés décédés, ont été remplacés par MM. Firmin Philipona, à Vuippens, et Charles Ducry, à Dompierre.

MM. Jean Piller, à St-Ours, Pius Roggo, à Schmitten, et Edouard Fasel, à Böesingen, ont pris au Grand Conseil les sièges de MM. Aloïs Bæriswyl et Conrad Fasel, promus à des fonctions incompatibles, et de M. Jean Zurkinden, à Guin, démissionnaire.

M. Joseph Ackermann, substitut du procureur général, démissionnaire, a été remplacé par M. Roger Pochon.

M. Aloïs Bæriswyl est devenu préfet de la Singine en remplacement de M. Joseph Poffet, décédé.

Le Collège électoral a procédé, le 21 novembre, à la repourvue des postes vacants, dont la nomination est de sa compétence.

La cour d'assises du premier ressort a siégé à Bulle le 17 mars pour une inculpation d'incendie. L'accusé a été acquitté.

Le lendemain, elle a eu à juger un vol, avec tentative d'assassinat. L'accusée a été condamnée à une peine de 18 mois.

Le 3 juin, elle a condamné deux coupables de brigandage à 6 ans de maison de force, le 11 août, un incendiaire à 3 ans de la même peine.

Le 24 novembre, à Estavayer-le-Lac, la cour d'assises du deuxième ressort a acquitté un accusé du crime d'incendie, par 9 voix contre 3.

Le régiment 7 est devenu régiment de montagne.

Les landsgemeinden de Sarnen, de Stans, de Trogen et d'Appenzell ont eu lieu le 27 avril et celle de Glaris, le 4 mai.

Le nouveau régime fédéral de l'alcool a été adopté le 6 avril par 491,109 oui contre 320,064 non.

Le quantum de population donnant droit à un conseiller national a été porté de 20,000 à 22,000 par l'Assemblée fédérale. Cette décision sera soumise au verdict du corps électoral.

Les Chambres fédérales ont tenu une session extraordinaire du 24 au 25 février et leurs sessions ordinaires, du 3 au 15 mars, du 2 au 26 juin, du 22 septembre au 4 octobre et du 1^{er} au 19 décembre.

MM. F.-X. Eggspühler, à Baden, Robert Wirz, à Winterthur, et Traugott Waldvogel, à Schaffhouse, conseillers nationaux, sont décédés.

M. Paul Morard a été remplacé par M. Eugène Grand, à Romont.

M. Tarchini, conseiller national tessinois, démissionnaire, a fait place à M. Celio.

MM. Klœti, à Zürich, nommé conseiller aux Etats, Maurice Paschoud, nouveau conseiller d'Etat vaudois, Adrien von Arx et Hans Affoltern, deux nouveaux juges fédéraux soleurois, ont cédé leurs sièges au Conseil national à MM. Blaem David, Dénéreaz, à Vevey, Robert Schild, à Granges, et Arnold Kamber, à Derendingen.

Le décès de M. Frédéric Brügger, conseiller aux Etats pour les Grisons, et la nomination de M. Joseph Andermatt, de Zoug, au poste de juge fédéral, ont amené MM. Joseph Huonder et Philippe Etter au Sénat helvétique. M. Joseph Hildebrand, Zougois aussi, a également donné sa démission.

Le Tribunal fédéral a perdu MM. Hugo Oser et Camille Guggenheim, décédés, et Albert Affoltern, démissionnaire. Ils ont été remplacés par MM. Joseph Andermatt, Adrien von Arx et Hans Affoltern. Les autres juges ont été le 11 décembre réélus par l'Assemblée fédérale pour une nouvelle période constitutionnelle. Le même jour ont été désignés les 9 suppléants, dont MM. Bäschlin, bernois, et Lanz, argovien, sont nouveaux.

	Présidents pour 1931.	Vice-présidents.
Grand Conseil	M. Joseph Kælin	1 ^{er} M. Pierre Aeby 2 ^{me} M. James Glasson
Conseil d'Etat	M. Bovet	M. Perrier
Tribunal cantonal	M. Robert Weck	
Conseil national	M. Hans Straeuli (Zur.)	M. Abt (Argovie)
Conseil des Etats	M. Paul Charmillod (Berne)	M. Jacques Siegrist (Lucerne)
Conseil fédéral	M. Hæberlin	M. Motta
Tribunal fédéral	M. Hans Müri	M. Henri Thélin

La Cour pénale fédérale a siégé le 17 novembre à Lugano pour juger l'aviateur étranger qui a survolé irrégulièrement le territoire de la Confédération et qui est parti d'une localité suisse pour lancer dans un pays voisin des manifestes excitant au renversement du gouvernement établi.

Au 31 décembre 1929, la Confédération comptait 30,981 personnes à son service et les chemins de fer fédéraux, 34,025.

On va construire une nouvelle caserne à Thoune.

La onzième assemblée de la Société des Nations s'est tenue à Genève, en septembre.

Instruction publique.

Etablissements.	Total des élèves.	Elèves fribourgeois.
Fribourg, Université, semestre d'été	607 (335 Suisses)	67
<i>Id.</i> semestre d'hiver	635 (341 Suisses)	73
Fribourg, Séminaire	67	
Fribourg, Collège Saint-Michel	965	
Hauterive, Ecole normale	64	
Fribourg, Technicum, semestre d'hiver	215	
<i>Idem</i> , semestre d'été	184	
Fribourg, Conservatoire et Académie de musique	253	
Fribourg, Institut des sourds-muets	52	
Fribourg, Académie Sainte-Croix, lycée cantonal de jeunes filles	130	64
Fribourg, Ecole supérieure de commerce pour jeunes filles	133	
Romont, Ecole secondaire	90	
Estavayer-le-Lac, pensionnat du Sacré-Cœur	238	49
Saint-Maurice, collège	350	Une quarantaine
Sarnen, collège cantonal	290	4
Stanz, collège Saint-Fidèle	241	7
Altdorf, collège Saint-Charles Borromée	185	1
Schwytz, collège Maria-Hilf	582	19
Einsiedeln, collège	301	8
Appenzell, collège Saint-Antoine	240	
Ingenbohl, pensionnat Theresianum	438	10
Menzingen, institut pour jeunes filles	378	9

La commune de Soleure a acheté une ancienne fabrique de produits horlogers pour y installer une école d'horlogerie.

Produits du sol.

Le onzième Comptoir suisse de l'alimentation a eu lieu à Lausanne, du 13 au 28 septembre.

Industries.

Le septième salon international de l'automobile et du cycle a eu lieu à Genève, du 21 au 30 mars et la quatorzième foire suisse d'échantillons, à Bâle, du 26 avril au 6 mai.

La fête des camélias s'est donnée à Locarno les 26 et 27 avril ; celle des narcisses, à Montreux, le 31 mai et le 1^{er} juin ; celle des fleurs, à Genève, les 21 et 22 juin et la course du Bruch, le 13 juillet.

On veut agrandir l'usine de Chippis et créer une fabrique d'avions à Lachen.

D'après le recensement opéré le 22 août 1929, il y a en Suisse 8,319 manufactures soumises à la loi fédérale sur les fabriques occupant 409,083 ouvriers et ouvrières.

Commerce.

La future pièce de 5 fr mesurera 31 millimètres de diamètre et pèsera 15 grammes.

E. DEMIERRE.

† M. ÉMILE BISE

Membre de la Commission des Etudes

Le 4 mars, la mort venait appeler à paraître devant Celui qui nous jugera tous, un homme dont la carrière fut laborieuse et féconde, M. Emile Bise. M. Bise était depuis plus de trente ans membre de la Commission des Etudes. Bien rares sont les instituteurs en fonctions qui n'ont pas passé quelque examen devant un jury qu'il présidait avec conscience sans doute, mais aussi avec cette bienveillance dont la justice s'accommode fort bien et que même elle exige.

Nous dirons dans un prochain numéro les mérites que s'est acquis M. Bise envers l'école fribourgeoise à ses divers degrés.

R. I. P.

**Cours normal de travaux manuels et d'école active
à Locarno**

La Société suisse de Travail manuel et de Réforme scolaire organise, avec l'appui financier de la Confédération et sous le patronage du Département de l'Instruction publique du canton du Tessin, le 41^{me} cours normal de travaux manuels et d'école active qui aura lieu à Locarno, du 12 juillet au 8 août 1931. Le but de ce cours est de présenter une méthode sûre pour l'enseignement des travaux manuels et de chercher à montrer ce que peut être l'école active.